

Réaction de David Samzun aux Violences en direction des élu·es

" Violences envers les maires : quel que soit son mode d'expression, la violence est inacceptable !

Aujourd'hui, se tient un procès (malheureusement) pas inédit : sur le banc des prévenus, un homme qui a menacé de mort un maire, qui l'a terrorisé ainsi que sa famille pendant de longues semaines voire des mois car il était en désaccord avec lui.

Hier, c'était un maire qui s'est fait caillassé sa maison, hier encore, un autre a vu sa voiture partir en fumée, une autre, etc.

Je le dis souvent "le maire est le premier maillon de la chaîne démocratique au plus près des citoyens et des citoyennes et de leur colère, souvent légitime d'ailleurs. Mais il ne peut être tenu responsable de tout, tout le temps. Il ne peut pas non plus subir la violence de certaines ou certains sur le prétexte d'un désaccord. "

Car je rappelle quand même qu'être maire, en France, c'est avoir été élu par la voie démocratique après s'être présenté et avoir fait campagne sur un programme. Etre maire, c'est être légitime à administrer avec la majorité municipale les politiques publiques d'une commune, entretenir les biens communs des habitantes et des habitants avec une vision et un cap partagés pour son avenir. Certaines, certains peuvent ne pas être d'accord et ont d'ailleurs voté en ce sens. Et c'est là tout l'intérêt de notre République, où la liberté est donnée aux citoyennes et aux citoyens de s'exprimer dans les urnes tous les 6 ans pour les municipales.

Dans ces conditions, exprimer un désaccord en dehors de tout respect des droits humains par la violence qu'elle soit psychologique, physique, verbale, écrite n'est pas acceptable dans le pays des Droits de l'Homme. Je continuerai à la combattre avec force et à soutenir les maires, comme Thierry Noguet à qui j'ai adressé tous mes encouragements pour cette étape qui n'est pas neutre dans la vie d'un homme et de sa famille. "

David Samzun, maire de Saint-Nazaire

CONTACT

Saint-Nazaire agglomération — Service presse
presse@saintnazaire.fr